

## CONSEIL D'ÉCOLE DU LUNDI 06 NOVEMBRE 2017

### COMPTE-RENDU

Les membres du conseil d'école se sont réunis à la demande de M. BOURGOIN, directeur de l'école maternelle DEBELLE de VOREPPE et président du conseil d'école.

Étaient présents : Mme BERTOLINO, enseignante des PS-MS, M. BOURGOIN, directeur de l'école et enseignant des GS, Mme DEVEAUX, adjointe au maire chargée des affaires scolaires, Mme FONTAINE, enseignante des PS-MS, Mme LEPRETE Nathalie, responsable du temps périscolaire, Mme MACARI, DDEN, Mme MICHEL, représentante des parents d'élèves, Mme. MOURET, représentante des parents d'élèves, Mme RAGAZZONI, représentante des parents d'élèves, Mme TORRES, enseignante des PS.

Étaient excusés : M. HELAY-GIRARD, Inspecteur de l'Éducation Nationale, Mme PALAS, enseignante des GS, M. PRASIL, titulaire remplaçant.

### OUVERTURE DE LA SÉANCE A 18h00

#### 1. ORGANISATION GÉNÉRALE DU CONSEIL D'ÉCOLE

##### 1.1 Bilan des élections des représentants de parents d'élèves

Le bilan de l'élection des représentants de parents d'élèves qui a eu lieu le vendredi 13 octobre 2017 est présenté .

Année	Nombre d'électeurs	Nombre de votants	Bulletins blancs ou nuls	Suffrages exprimés	FCPE suffrages (sièges)	Participation	Participation nationale
2017 2018	216	107	6	101	101 (4)	49,54 %	-
2016 2017	227	91	11	80	80 (5)	40,09 %	47,30 %
2015 2016	227	111	1	110	110 (5)	48,90 %	46,68 %
2014 2015	211	80	7	73	73 (5)	37,91 %	45,86 %

Cette année, une liste de la FCPE s'est présentée à l'élection.

Ont été élus délégués des parents d'élèves : Mme BOUDOU, Mme MICHEL, M. MOURET et Mme RAGAZZONI

Ont été élus suppléantes des représentants de parents d'élèves : Mme KTENAS et Mme MOURET

##### 1.2 Rédaction des comptes-rendus

Le conseil décide que M. BOURGOIN rédigera les comptes-rendus. Il sera soumis à Mme RAGAZZONI et à Mme DEVEAUX avant leur transmission aux familles. Ils seront diffusés via les cahiers de liaison.

##### 1.3 Deuxième et troisième conseils d'école

Le deuxième conseil d'école aura lieu avant les vacances d'hiver, la semaine 5 ou 6. Le troisième aura lieu avant les vacances d'été, la semaine 24 ou 25. Nous essayerons de ne pas programmer ces conseils le lundi. Un doodle sera envoyé aux membres du conseil au mois de novembre pour fixer ces deux prochains rendez-vous.

#### 2. PRÉSENTATION ET PRÉVISIONS DES EFFECTIFS

##### 2.1 Les effectifs

	PS	MS	GS	Total
2017 2018	43	31	42	116
2018 2019 prévisionnel	À l'étude	43	31	A l'étude

La mairie informe le conseil qu'il lui est difficile de donner une prévision d'effectif des PS pour la rentrée 2018-2019. Cette donnée sera plus fiable à partir de février lorsque la mairie aura commencé les inscriptions. Les enseignants rappellent que cette demande vient de leur inspection.

Le conseil note néanmoins que des logements neufs vont être livrés dans le courant de l'année 2018 et qu'une augmentation des effectifs est probable.

##### 2.2 L'évolution des effectifs et des classes

	09.2010	09.2011	09.2012	09.2013	09.2014	09.2015	09.2016	11.2017
Élèves	132	130	134	132	118	124	124	<b>116</b>
Classes	5	5	5	5	5	5	5	<b>4</b>
Moyenne	26,4	26	26,8	26,4	23,6	24,8	24,8	<b>29</b>

Le conseil constate que les effectifs sont en baisse. La fermeture d'une classe durant l'été a induit une forte augmentation du nombre d'élèves par classe. Cette année, la moyenne d'élèves par classe est de 29 élèves.

### 2.3 Rentrée anticipée des élèves nés entre le 01 janvier 2015 et le 06 juillet 2015

Au vu des effectifs chargés, les enseignants s'interrogent sur l'accueil des élèves nés entre le 01 janvier 2015 et le 06 juillet 2015 qui pourraient, si leur famille le demande, intégrer l'école en cours d'année en TPS (Toute Petite Section).

Mme DEVEAUX précise que ces demandes ne se font pas pour intégrer un groupe scolaire en particulier mais pour être accueilli dans l'une des écoles de la commune. Ces élèves pourraient donc être accueillis à l'école Stravinsky où les effectifs sont bien moindre sauf dans le cas où l'élève ait déjà une sœur ou un frère inscrit(e) à l'école Debelle. Dans ce cas de figure, une discussion s'engagerait avec la famille pour établir la pertinence du projet.

Les enseignants rappellent que l'intégration d'un enfant de 3 ans en cours d'année peut être délicate d'autant plus dans une classe de 30 élèves.

### 2.4 La répartition des élèves et des ATSEM

Classe	PS	PS MS	MS GS	GS
Élèves	29	29	29	29
Enseignants	Mme TORRES	Mme BERTOLINO	Mme FONTAINE	Mme PALAS et M. BOURGOIN
ATSEM	Mme ROUSSEAU	Mme GOURMI	Mme DAVIN, à mi-temps	Mme DAVIN, à mi-temps

Les enseignants précisent que Mme DAVIN partage son temps entre la classe de Mme Fontaine et celle de M. BOURGOIN ainsi qu'entre des temps de présence auprès des élèves, des temps de préparation du matériel pédagogique et sa pause méridienne réglementaire. Ils constatent à regret que Mme DAVIN est par conséquence présente 7 heures auprès des élèves pour une classe sur les 24 heures de cours hebdomadaires.

Les parents d'élèves et les enseignants interrogent la mairie sur la possibilité de bénéficier de quatre ATSEM à plein temps au lieu de trois actuellement. Mme DEVEAUX répond que le quota réglementaire est d'une ATSEM pour deux classes et que la mairie n'a pas pour projet d'augmenter le nombre d'ATSEM dans l'école.

Les enseignants ajoutent que la pause réglementaire des ATSEM fixée entre 13h40 et 14h10 soit pendant le temps de classe contraint trois enseignants sur quatre à surveiller le début de la sieste ce qui les amènent à mettre systématiquement leurs élèves à dormir. Ce point est développé en point 5.

Ils font enfin remarquer que cette pause méridienne posera un problème lorsqu'il faudra emmener les GS de Mme FONTAINE à la piscine en début d'après-midi à partir du mois d'avril.

### 2.5 Nouvelle ATSEM

Mme Julie ROUSSEAU est actuellement arrêtée. Elle est remplacée par Mme MESSAADIA Hafiza.

### 2.6 Stagiaire

Dans le cadre de ses études en seconde ASSP, Mme Coline COITO effectuera un stage dans l'école du 04 décembre au 22 décembre 2017. Elle sera suivie et accueillie par Mme BERTOLINO Elisabeth.

## 3. RÉGLEMENT D'ÉCOLE

Les parents d'élèves soumettent l'idée de décaler les horaires de l'école afin que les familles ayant un enfant à la maternelle et à l'élémentaire puissent être à la sortie des classes à l'heure dans les deux établissements.

Les enseignants font remarquer que cette difficulté concerne un nombre limité de famille et relèvent les nombreux impacts que cela pourrait avoir sur les différents utilisateurs de l'école.

M. BOURGOIN propose de voter l'approfondissement de la réflexion sur ce sujet.

POUR : 0	CONTRE : 8	ABSTENTION : 0
----------	------------	----------------

Le conseil ne donne pas de suite à cette demande.

Aucun autre sujet concernant le règlement intérieur de l'école n'est abordé.

M. BOURGOIN propose de voter la reconduction à l'identique du règlement intérieur.

POUR : 7	CONTRE : 0	ABSTENTION : 1
----------	------------	----------------

## 4. PROJETS PÉDAGOGIQUES

### 4.1 PROJET D'ÉCOLE

Le projet d'école est un outil essentiel au bon fonctionnement d'une école. Il doit permettre de rendre cohérent le travail de l'ensemble des acteurs de la communauté éducative pour améliorer la scolarité des élèves : enseignants, ATSEM, personnel du périscolaire, parents d'élèves et associations partenaires...

Un projet d'école dure trois années scolaires. Le dernier a pris fin l'an dernier ; un nouveau projet est en cours d'élaboration.

Les enseignants ont pour mission de proposer les axes de travail, les objectifs et les actions à mener. Ils soumettent ensuite leurs propositions aux membres du conseil d'école qui valident le projet.

Ce nouveau projet comportera 4 axes de travail :

- . l'amélioration des résultats des élèves,
- . la réalisation des parcours éducatifs (parcours citoyen, parcours éducatif et santé, parcours artistiques et culturel),
- . la prise en charge des élèves à besoins particuliers,
- . et l'amélioration des relations entre l'école et les familles.

Les premières actions du projet 2017-2020 seront mises en place à partir du mois de janvier.

Aujourd'hui, les enseignants évoquent les axes de travail qui pourraient être retenus.

#### 4.1.1 Améliorer les résultats des élèves

Les enseignants souhaitent mettre en place une action commune permettant de renforcer l'amélioration du langage oral des élèves. En collaboration avec les différents partenaires de l'école, une **Semaine des contes** pourraient être organisée en fin d'année scolaire. Les élèves mettraient en scène différentes histoires travaillées au cours de l'année. Ces histoires pourraient prendre la forme d'un théâtre d'ombres, d'un théâtre radio, d'un théâtre de marionnettes, d'un kamishibai... soit toutes formes d'expression permettant de favoriser le langage des élèves. Ils présenteraient ces spectacles à leurs camarades, aux élèves de l'école élémentaire, à leur famille familles. Les représentations seraient nombreuses mais auraient lieu en petit comité pour favoriser l'expression orale des élèves. Les parents d'élèves évoquent la possibilité pour des parents notamment certains jouant d'un instrument de musique de participer à cette action. Les enseignants ont contacté l'association *Les arts du récit en Isère* et envisage contacter *l'association des Griottes*.

Une deuxième action devrait être menée dans ce premier axe. Les enseignants souhaiteraient mener une action pour permettre aux élèves d'approfondir leur connaissance du **monde animal**. Ils envisagent d'organiser différentes sorties : Visite d'une ferme, sortie dans le Parc naturel de Chartreuse, sortie dans le Trièves.

#### 4.1.2 Réaliser des parcours éducatifs (parcours citoyen, parcours éducatif et de santé, parcours artistiques et culturel)

Les enseignants proposent de mettre en place un parcours éducatif et de santé en utilisant un **Jardin pédagogique**. L'idée serait d'installer ce potager dans la cour en transformant notamment le bac à sable et en ajoutant des jardinières.

Mme DEVEAUX note que cette demande a déjà été faite dans d'autres écoles et regrette que ce type de projet ait été vite abandonné.

Les enseignants mettent en avant que la force de ce projet et sa pérennité dépendra du nombre d'acteurs impliqués.

Le conseil évoque la possibilité de solliciter les parents d'élèves, le personnel périscolaire, la MJC ou le service des espaces verts de la commune.

#### 4.1.3 Améliorer les relations entre l'école et les familles

Les enseignants annoncent qu'un nouvel outil permettant de rendre compte des progrès des élèves sera bientôt mis en place. Il s'agira d'un **Classeur des réussites**. Ce classeur est en cours d'impression et devrait commencer à être utilisé avant les vacances de Noël.

## 4.2 PROJETS DE CLASSE

Les enseignants annoncent que les classes de MS-GS et GS participeront cette année au Prix des DDEN. Le thème est Mon école dans le Monde.

Les enseignants renouvellent leur appel aux parents à passer leur agrément natation et à venir accompagner les élèves pendant les séances de natation qui débiteront le 23 avril. Pour plus de précisions, les enseignants invitent les familles à consulter le mot mis dans le cahier de liaison.

## 5. TEMPS DE SIESTE

Les enseignants développent la question du temps de sieste.

L'horaire de la pause des ATSEM ainsi que les caractéristiques des locaux de l'école, conduisent Mme Torres, Mme Bertolino et Mme Fontaine à proposer de manière systématique un temps de sieste à leurs élèves. Cette situation rend aussi impossible l'idée de partager les GS de M. BOURGOIN pour mener des activités en petit groupe.

Les enseignants ont demandé à la mairie du personnel supplémentaire pour surveiller les temps de sieste afin que les enseignants puissent accueillir les élèves qui ne souhaitent pas dormir dans leur classe et continuer à les faire progresser.

Le maire et l'inspecteur de l'Éducation nationale ont été informés de cette situation.

A ce jour, aucune solution n'a été trouvée.

Mme DEVEAUX propose que l'une des ATSEM prenne sa pause méridienne de 11h à 11h30 pour pouvoir être disponible en début d'après-midi. Les enseignants notent que cela diminuera le temps de préparation de l'ATSEM qui est déjà court. Elle informe aussi le conseil de l'impossibilité de la mairie d'augmenter le temps de travail de ses employés ; les budgets ayant déjà été votés.

Les enseignants et les parents d'élèves renouvellent leur demande à la mairie de mettre à disposition de l'école du personnel supplémentaire.

Mme MACARI dit qu'elle prend note du problème et l'évoquera prochainement avec l'inspecteur.

Les parents d'élèves considèrent ce problème comme important et s'interrogent sur la manière pour eux de faire avancer les choses.

## 6. RESTRUCTURATION DU GROUPE SCOLAIRE DEBELLE

La mairie informe qu'une réflexion a été lancée concernant la restructuration du groupe scolaire Debelle. Un programmiste mène en ce moment une étude pour recenser les besoins et évaluer la faisabilité du projet.

Lors des premières réunions, le programmiste, la mairie et les enseignants ont eu une analyse commune. Ils notent notamment que les salles sont petites, que leur disposition n'est pas optimale, que la circulation au sein du bâtiment est difficile et qu'il manque des espaces de rangement.

L'étude se poursuit. Les parents d'élèves et le DDEN demandent à être consultés.

## 7. RYTHME SCOLAIRE

La réflexion sur le rythme scolaire se poursuit. Trois réunions avec les différents utilisateurs de l'école ont été organisées au cours du mois d'octobre par la mairie.

Aujourd'hui, la mairie va adresser aux familles des élèves un questionnaire pour recueillir leur avis.

Mme DEVEAUX rappelle qu'au final ce sera à la mairie de faire le choix des rythmes scolaires pour l'ensemble des écoles de Voreppe.

Mme MACARI fait remarquer que la mairie aura à trancher entre différentes options si un consensus n'a pas été trouvé après la consultation des différents conseils d'école.

Le conseil d'école se prononcera sur ces rythmes lors notre deuxième rendez-vous qui aura lieu au mois de février.

## 8. DATES A RETENIR

Lundi 13 novembre 2017	Prise des photos de classe
Samedi 20 janvier 2018	Après-midi danse organisé par le Sou des écoles
Mercredi 4 avril 2018	Cours l'après-midi de 13h30 à 15h45
Mercredi 2 mai 2018	Cours l'après-midi de 13h30 à 15h45
Vendredi 11 mai 2018	Pont de l'Ascension - Pas de cours
Samedi 26 mai 2018	Cross organisé par les Sou des écoles des écoles de Voreppe
Samedi 16 juin 2018	Kermesse des écoles maternelle et élémentaire Debelle

**FIN DE LA SÉANCE A 20H15**